

## Femmes criminalisées et judiciarisées

# Choisir de s'en sortir

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Un peu hésitante, Brigitte, 55 ans, se questionne sur ce qu'elle doit dire et ce qu'elle doit taire. C'est que raconter ouvertement un passé lié à la prison et à la consommation est loin d'être évident. Si elle a accepté de livrer un tel témoignage, c'est avant tout pour sentir qu'elle avance malgré tout.

Native de Drummondville, Brigitte s'est installée à Montréal quand elle avait 27 ans. « J'ai été itinérante quasiment vingt ans de temps. C'était à cause de la toxicomanie. Je suis tombée dans le crack suite à plusieurs événements. »

Issue d'une famille qu'elle qualifie de « dysfonctionnelle » à cause de l'alcoolisme de son père et d'une mère « insécure », elle a subi les conséquences de leur divorce alors qu'elle n'avait que quatre ans. « J'étais laissée à moi-même quand j'étais jeune. Mes sœurs sont parties tôt de la maison parce que ce n'était pas un cadeau. J'ai touché à ma première bière vers 10 ou 11 ans. Et je fumais aussi. »

De fil en aiguille, elle avoue qu'elle en est à sa troisième fois à la Société Elizabeth Fry du Québec, un organisme ayant comme mission de venir en aide aux femmes qui doivent faire face à la justice pénale et qui sont déterminées à s'en sortir bien qu'incapables d'y parvenir seules. « Aujourd'hui, je sais que c'est vraiment mon dernier séjour ici ! J'ai fait du in et out à Tanguay et même à Leclerc pour vol à l'étalage. Je volais toutes sortes de choses dans les magasins. Ce qu'on me commandait, j'étais capable de l'avoir pour payer ma consommation. »

### De Tanguay à Leclerc

Lorsqu'elle a été condamnée pour la première fois, Brigitte n'avait que 20 ans. « J'ai pogné un mois ou deux. Je me souviens la première fois que je suis arrivée à Tanguay, c'était encore le fédéral qui gérait la prison. J'ai eu peur. C'était ma première fois, je pleurais ma mère ! Même les murs sont bizarres, comme s'il y avait eu beaucoup de suicides ou des choses pas correctes », confie-t-elle en rappelant qu'à cette époque, elle ne se retrouvait pas dans la société. « Je crois que c'était à cause de cela que je consommais, de ce manque de communication dans la société d'aujourd'hui. »

En octobre 2013, à sa sortie de la Maison Tanguay, où étaient détenues des femmes, elle allait bien jusqu'à rechuter et retomber dans la consommation. « Comme j'ai eu beaucoup de récidives, cela a été difficile de venir ici. Mais je ne voulais pas rester à Leclerc parce que c'était l'enfer ! Le médical, ça ne fonctionnait pas bien. On dirait que personne n'était préparé à avoir des femmes là. » Brigitte confie que lorsqu'elle est arrivée en détention à la prison Leclerc, elle faisait une pneumonie, n'ayant pas accès à des soins médicaux, elle même dit avoir été enfermée dans une cellule bien plus froide. Quant à ses relations avec les autres détenues, elles n'ont pas été toujours faciles. « Faut

ET ALORS? TU VOULAIS PAS UN SPA ET UN GYM AUSSI?



comprendre que les filles entre elles sont bitch. C'est la loi du plus fort », ajoute-t-elle en se rappelant de la fois où elle a été enfermée dans sa cellule « pour un rien, par jalousie, par méchanceté ».

### D'autres réalités

Ces conditions de détentions sont liées à la fermeture, en 2015, de la Maison Tanguay puisque les femmes détenues ont été transférées vers l'Établissement de détention Leclerc qui a une capacité d'accueil de 330 détenus avec 250 places pour les femmes.

Si elles ne représentent en moyenne que 10 % de la population carcérale, les femmes vivent des réalités quelque peu différentes de celles des hommes incarcérés. Ruth Gagnon, directrice générale de la Société Elizabeth Fry du Québec, constate que ce pourcentage est en augmentation. « Il y a une croissance carcérale de la clientèle féminine, que ce soit au niveau provincial ou fédéral. Et ce constat est le même dans la plupart des pays industrialisés ».

Pour expliquer cette augmentation, Mme Gagnon relève plusieurs facteurs liés notamment à la pauvreté des femmes et aux inégalités

sociales. « Les femmes, devenues plus actives dans la sphère sociale, elles ont de plus en plus de responsabilités et sont donc exposées à des situations qui pourraient les amener à prendre des décisions qui ne sont pas forcément légales ». Ces gestes sont statistiquement souvent en lien avec une criminalité dite économique, comme les vols ou les fraudes.

Si brosser le portrait de ces femmes semble complexe, certains éléments ressortent, comme le faible revenu et la faible scolarité. Quant aux origines ethniques, force est de constater que la ligne n'est pas aussi bien tracée qu'aux États-Unis par exemple. « Si on regarde en Ontario, on se rendra compte qu'il y a une surreprésentation des femmes noires tandis que dans l'ouest du Canada, il s'agit surtout de femmes autochtones. Au Québec, le groupe le plus présent est blanc, a entre 30 et 45 ans, est souvent monoparental, a un faible niveau de scolarité et a une expérience de la maternité », appuie Mme Gagnon.

### **Systeme adapté ?**

Ruth Gagnon interpelle aussi sur le fait que le système carcéral et le système pénal semblent avoir été construits en fonction de la majorité, soit les hommes. Leurs besoins sont donc autres surtout en termes d'infrastructures. « Ce ne sont pas des infrastructures adaptées aux besoins des femmes, bien que certains établissements se soient améliorés depuis les années 90. Par exemple, les femmes sont plus autonomes, n'ont pas forcément besoin de vivre dans une cellule. Mais, au provincial, le seul établissement qui avait été pensé pour les besoins des femmes, même si elle était traditionnelle, c'était la Maison Tanguay. »

Quant à leurs besoins particuliers pendant leur incarcération, ils sont surtout liés à l'architecture et à l'environnement carcéral jugés parfois inadaptés par Ruth Gagnon. « Quand tu entres dans un établissement aussi sécuritaire, c'est un choc. Les femmes ont besoin d'un environnement qui leur permet de retrouver leur autonomie, de se reconstruire, et de retourner dans la communauté. »

Même son de cloche du côté de Sarina Ferrari, conseillère clinique à la Maison Thérèse-Casgrain qui estime que les besoins des femmes incarcérées sont aussi liés au besoin « de se retrouver avec elles-mêmes, en tant que mères, que femmes, qu'individus dans un milieu encadrant et encadré. »



Ruth Gagnon

PHOTO : ALEXANDRA GUELLIL

### **Besoin de se reconstruire**

Brigitte est finalement sortie de la prison Leclerc le 30 mai dernier pour entamer sa transition à la Société Elizabeth Fry du Québec. Elle ne nie pas l'importance de la foi qui a permis de supporter ses années d'incarcération, notamment grâce à l'écoute de Sœur Marguerite, « qui écoute beaucoup les filles en détention depuis de nombreuses années ».

Les larmes lui montent aux yeux quand elle se souvient de tout ce qu'elle a pu voir en prison. « Il y avait beaucoup de violence verbale, d'agressivité et d'injustices. » S'ajoute à cela l'importance qu'elle mettait à travailler, que ce soit à la buanderie ou pour nettoyer les parloirs parce qu'elle était consciente qu'en « se gardant en activité, cela l'aiderait beaucoup. »

D'année en année, Brigitte dit avoir pris du recul sur sa période de détention. « C'est vrai que mes proches ont vécu avec moi ces années de détention. Il y a eu une perte de confiance suite à mes rechutes. Mais rendue où j'en suis, je le sais que je n'y retournerai plus. J'ai été jusqu'au bout... » ■



Brigitte

PHOTO : ALEXANDRA GUELLIL